



Diplôme d'honneur  
GAPHIL  
2015

n° 146

3<sup>e</sup> trimestre 2017

# Bulletin Philatélique et Cartophile



## Les Petites Postes

Et aussi...  
Nouvelles de l'Amicale  
Lu pour vous  
Infos APH  
Vu sur le net



Timbres  
parus et  
à paraître

*Amicale Philatélique de l'Hay-les-Roses*  
Siège social : Maison des Associations Culturelles  
73 ave Larroumès - 94240 l'Hay-les-Roses

Conseil d'administration

|  |  |                                  |
|--|--|----------------------------------|
| Président                                    | <b>CAMILLERI Sauveur</b>                   | saveur.camilleri@wanadoo.fr      |
| Président d'honneur                          | <b>MICHON Bernard</b>                      |                                  |
| Premier vice président<br>Secrétaire général | <b>HOUTTEMANE Philippe</b>                 | ph.houttemane@charles-freres.com |
| Trésorière générale                          | <b>GALTAYRIES Anouk</b>                    | anouk.galtayries@sfr.fr          |
| Bulletin                                     | <b>PEYRE Luc</b>                           | peyreluc94@laposte.net           |
| Nouveautés                                   | <b>SOURD Joël</b>                          | sourdjoel@wanadoo.fr             |
| Circulations carnets                         | <b>CAMILLERI Sauveur et LEFEVRE Daniel</b> |                                  |
| Matériel philatélique                        | <b>JAULAIN Jean-Pierre</b>                 | jeanpierre.jaulain@free.fr       |
| Bibliothèque                                 | <b>COLLETER Jean-Pierre</b>                | jean-pierre.colleter@orange.fr   |

# A.P.H.

## Amicale Philatélique de L'Hay-les-Roses et Cartophile

Bulletin n° 146

Rédacteur en chef : Luc Peyre (A.P.H. 555)

3<sup>e</sup> trimestre 2017

### Pages

- 1 Sommaire
- 2 Conseil d'administration
- 3 Le Mot du Président *par S. Camilleri*
- 4 Lu pour vous
- 5/11 Les Petites Postes *par Serge Leprest président du groupe philatélique béarnais*
- 12/14 Nouveautés de France, parues et à paraître
- 15 Vu sur le net
- 16 Nouvelles de l'Amicale



## LU POUR VOUS

Dans le journal La CROIX du 19 avril 2017 un article sur la mutation de La Poste. C'est un groupe de 251 000 personnes, devient un établissement public industriel et commercial en 1991 puis une société anonyme à capitaux publics en 2011 (l'Etat à hauteur de 73%) Elle a réalisé en 2016, un chiffre d'affaires de 23,3 milliards d'euros pour un résultat d'exploitation de 975 millions €. Plus de 47% du chiffre d'affaires viennent de la branche « courrier-services-colis » et 24% de La Banque postale. Il y avait 90 000 facteurs il y a dix ans, ils ne sont plus que 75 000 aujourd'hui. De 2008 à 2016, nous sommes passés de 18 à 11,5 milliards d'objets traités.

Dans « Atout Timbres n° 225 » nous informe des nouvelles modalités pour obtenir des oblitérations Premier Jours. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer auprès du bureau de poste temporaire, Philaposte offre la possibilité d'obtenir ces oblitérations par correspondance, pendant huit semaines, à compter de la date de mise en vente générale. Vous devez envoyer vos supports à oblitérer, dûment affranchis, accompagnés d'une enveloppe retour également affranchie, à :

PHIL@POSTE Service des oblitérations premier jour  
 ZI Avenue Benoît FRACHON  
 BP 10106 BOULAZAC  
 24051 PERIGUEUX Cedex 9

**Dans « Atout Timbres n° 227 » l'annonce d'une opération lancée par Philapostel jusqu'au 15 août 2017 intitulée : « Partagez vos émotions autour du timbre et du courrier ! »**

Il s'agit de proposer un récit marquant et illustré par un visuel pour partager une anecdote, une émotion ou une aventure vécue autour d'un timbre ou d'un courrier.

Si votre histoire est sélectionnée par le jury, elle sera publiée dans un livre édité et diffusé par Philapostel à l'occasion de son 65° anniversaire. Tous les participants recevront en retour de leur envoi un souvenir philatélique.

Pour des informations complémentaires allez sur le site : [www.philapostel.net](http://www.philapostel.net)

Dans ce même numéro nous pouvons voir, page 15, le reportage photo de Phila-France 2017 à Cholet, avec en photo Madame Line FILHON (née à l'Haÿ les Roses) illustratrice et graveuse du timbre « Cholet » et des cartes « place Travot de Cholet ».

## Le mot du Président

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Gérard HUTTEAU survenu le 21 février dernier.

Monsieur HUTTEAU a participé à la création de l'APH et c'est d'ailleurs lui qui détenait le N°1.

Il y a occupé le poste de secrétaire de 1962 à 1968.

Il a toujours été assidu et fidèle à nos réunions dominicales jusqu'à récemment.

Tous les membres de l'APH se joignent à moi pour présenter nos sincères condoléances à sa famille.

Voici quelques dates de manifestation philatéliques à venir :

- Du 18 au 24 mai 2017 à Alfortville : exposition sur le thème le timbre raconte.
- 20 mai 2017 Clichy la Garenne : 25<sup>ème</sup> salon multi collections.

... Et pour les grands voyageurs du 24 au 28 mai 2017 à Tampere (Finlande) :

FINLANDIA 2017 exposition européenne.

Sauveur CAMILLERI

Président



Les neuf bureaux d'origine, identifiés par une lettre de l'alphabet (de A à J, sauf I), desservent chacun un quartier et le bureau A sert de bureau central. À ce titre, il trie les lettres des autres quartiers et applique la marque du quantième.

A : place de l'École, près le Pont-Neuf (place du Chevalier du Guet en 1762).

B : cloître Couture Sainte-Catherine (quartier Saint-Antoine).

C : rue Saint-Martin, près la rue aux Ours.

D : rue Neuve des Petits-Champs, vis-à-vis les écuries de Monseigneur le duc d'Orléans (quartier du Palais-Royal).

E : porte Saint-Honoré.

F : rue du Bac, entre les rues de Verneuil et de l'Université (faubourg Saint-Germain).

G : rue du Petit-Lyon et des Quatre-Vents, vers la foire Saint-Germain[-des-Prés].

H : à l'Estrapade, à l'entrée de la rue des Postes (quartier Sainte-Geneviève).

J : rue Galande, vis-à-vis de la rue des Anglais, près la place Maubert (rue Neuve Saint-Étienne en 1762).

Le bureau K, qui existe sans doute dès le départ, est signalé en 1762 comme situé dans les mêmes locaux que le bureau A. Il n'est pas ouvert au public et doit être considéré comme le bureau de tri et de distribution du courrier de et vers la banlieue.

Ultérieurement, les lettres L (annexe du bureau B de 1760 à 1765 pour les parties éloignées du quartier Saint-Antoine) et M (dès 1784) seront utilisées.

Le régime du courrier est celui du port payé, obligatoire, jusqu'en 1795. Le tarif est fixé à 2 sols jusqu'à 2 onces de poids, puis 1 sol par once supplémentaire. Un tarif particulier existe pour les mémoires, factures et périodiques. Des abonnements sont possibles. Les lettres originaires de Paris qui doivent être remises à la Grande Poste acquittent un montant de 6 deniers, celles provenant de la banlieue 1 sol. Si le pli doit être distribué hors des barrières de la ville, il faut ajouter 1 sol.

Le courrier est remis soit directement au bureau de quartier, soit dans une des boîtes installées chez des commerçants ou des artisans (les « boîtiers ») qui exercent cet emploi en sus de leur activité principale et reçoivent à ce titre une petite rétribution. Plus de quatre cents boîtes sont installées à Paris et environ deux cents en banlieue. Les lettres peuvent également être remises aux facteurs (environ une vingtaine par bureau) chargés de relever les boîtes et ayant chacun son circuit. Il y a au début trois levées journalières, puis cinq à partir de juillet 1760, et jusqu'à neuf en 1761, toutes les heures et demie de 6 heures du matin à 6 heures du soir. Le courrier part deux fois par jour dans les quatre-vingt-seize localités de banlieue.

En 1792, le tarif passe à 2 sous par once, plus 1 sol pour les lettres de ou pour la banlieue. Le 1<sup>er</sup> pluviôse an III, ce tarif disparaît pour adopter la taxe de la lettre dans le même département, soit 5 sols pour une lettre simple jusqu'à un quart d'once. En 1788, l'indication de la taxe apparaît sur les lettres en port dû. La griffe PP est en principe obligatoire. La marque n'offre pas de différence avec celle de la Grande Poste où la griffe PD est habituelle. À partir de mars 1795, la spécificité du timbre PP disparaît et marque la fin de la Petite Poste de Paris. Pour les lettres en port dû, elles reçoivent un cachet circulaire dans lequel la lettre distinctive du bureau surmonte les lettres PD et sont accompagnées du contreseing de l'expéditeur, pratique qui disparaît en 1795.

Les lettres remises au bureau de quartier reçoivent le cachet distinctif (lettre dans un cercle), celles remises au boîtier reçoivent le cachet qui comporte la lettre du bureau dans un cercle surmontant son chiffre et celles remises au facteur reçoivent le cachet constitué par la lettre du bureau surmontant son chiffre. Les lettres remises aux boîtiers de banlieue sont parfois revêtues du timbre linéaire du nom de la localité. Les lettres de ou pour la banlieue reçoivent la griffe linéaire BANL. Occasionnellement, une marque de comptabilité à la sanguine est portée sur la lettre. Si le courrier est remis à la Grande Poste, on trouve en sus les marques de celle-ci.

Chaque facteur rapporte à son bureau d'attache les lettres recueillies chez les boîtiers ou qui lui ont été directement remises. Le timbre émis à l'occasion de la Journée du Timbre 1961 (Yvert n° 1285) nous montre la tenue de cet employé de la Petite Poste en 1760 : il est doté « d'un sac impénétrable à la pluie... L'ouverture est faite de sorte que les lettres peuvent y entrer et ne peuvent pas en sortir ». Ce sac est fermé par une clef qui est détenue par le bureau et offre donc toute garantie aux usagers (il faut noter que le timbre représente le facteur en train de distribuer des lettres; son sac est donc ouvert, mais cela semble étrange, puisque la clef en est détenue par son bureau de rattachement). Le facteur est vêtu « surtout d'un uniforme afin de le reconnaître plus aisément s'il s'amuse dans les

## Les Petites Postes

Serge LEPREST

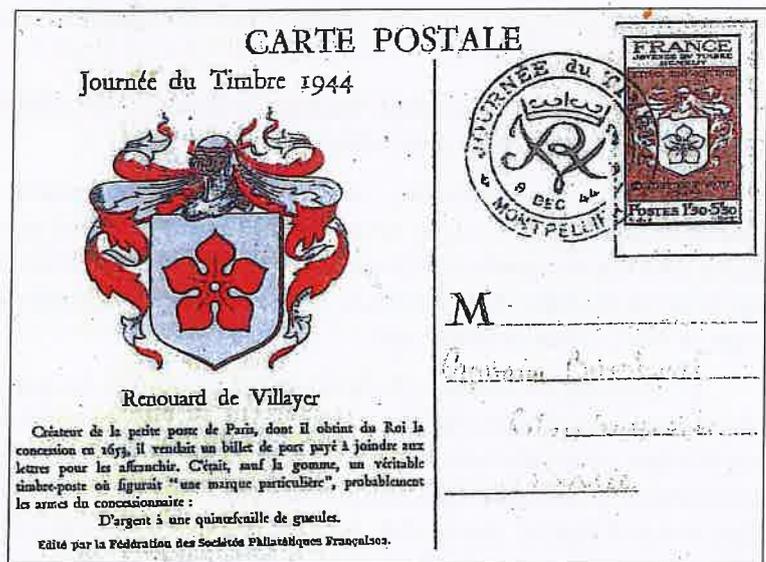
Jusqu'en 1786, la réglementation dispose qu'un pli posté destiné à un habitant de la même localité n'est pas accepté par l'administration chargée de la poste et, par voie de conséquence, non distribué. Comme l'écrit Pierre Nougaret :

*Il faut sans doute voir dans cette mesure le peu de bénéfice qu'un tel service aurait procuré ; quoi de plus simple à cette époque que d'envoyer un domestique, un saute-ruisseau ou un apprenti porter un pli à quelques kilomètres. Le peu de personnes sachant écrire a les moyens d'assurer leur propre correspondance.*

De par leur étendue ou l'importance de leur activité commerciale, certaines villes vont cependant bénéficier d'un service postal intérieur, appelé Petite Poste par opposition à la Grande Poste.

Lorsque Claude Humbert Piarron de Chamousset, conseiller-maître à la Chambre des Comptes, obtient, par lettre-patente du roi Louis XV du 4 mars 1758, le privilège d'exploiter pour trente ans une Petite Poste à Paris, il faut noter qu'il reprend une idée mise en œuvre dès 1653 par Jean-Jacques Renouard de Villayer (Yvert n° 668), suite à l'ordonnance de Louis XIV du 17 juin de cette année, « pour ceux qui s'en voudraient servir, le transport des lettres d'un quartier de Paris à un autre » (Fig. ci-contre).

Cette expérience ne rencontra pas le succès escompté et fut abandonnée. Notons aussi qu'en 1680, à Londres, William Dockwra mit en place un système qui sera intégré cinq ans plus tard à la Grande Poste.



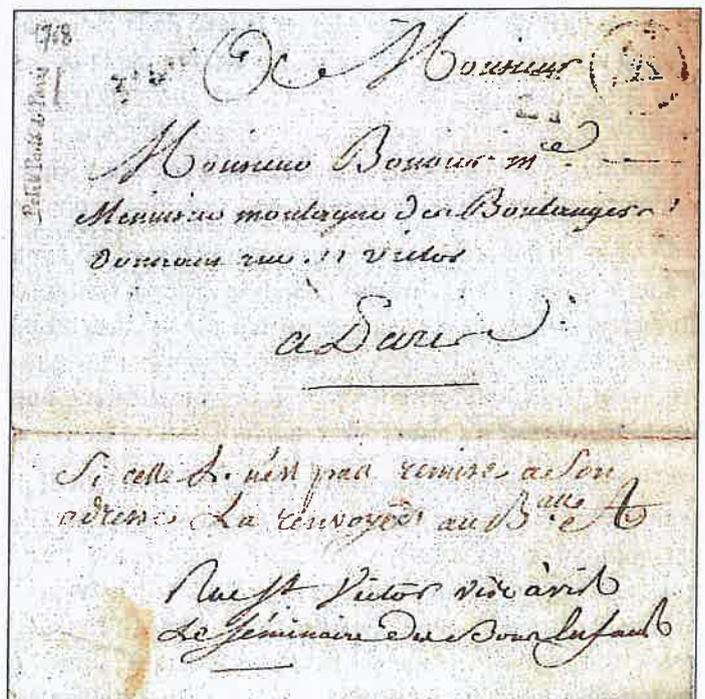
Le mode de fonctionnement des Petites Postes en France peut se diviser en trois périodes :

- de juin 1760 à fin juin 1780 : des particuliers sont autorisés par privilège royal à faire fonctionner pour leur compte (à charge de reverser une part du produit de cette activité) un service chargé de la collecte et de la distribution des lettres à l'intérieur d'une ville et de sa banlieue ;
- de juillet 1780 à mai 1786 : la ferme générale des Postes gère directement ou par l'intermédiaire de sous-fermiers, les Petites Postes existantes ;
- de mai 1786 jusqu'en 1795 : les Petites Postes subsistent, mais, dans le reste du royaume, c'est la Grande Poste qui prend désormais en charge les lettres locales.

À partir de 1795, plus aucune distinction n'est faite et les Petites Postes disparaissent.

### LA PETITE POSTE DE PARIS

Lorsque Piarron de Chamousset voit établie la Petite Poste de Paris, qu'il avait mise au point dès 1758, le service débutera par l'ouverture des neuf bureaux installés dans la capitale le 9 juin 1760 (Fig. ci-contre).



La Petite Poste de Paris avait des rapports avec la Grande Poste, dans la mesure où elle offrait le service de remettre à cette dernière les lettres en port dû à destination de la province ou de l'étranger. Quant à la Grande Poste, vers 1788-1790, il semble qu'un bureau (de la Petite Poste) devait exister en son sein pour recevoir les lettres de Paris pour Paris.

### LA PETITE POSTE DE BORDEAUX

C'est le sieur Loliot, secrétaire général de la cavalerie, qui obtient, par privilège royal du 29 mars 1766, l'autorisation d'installer une Petite Poste à Bordeaux qui est ouverte le 1<sup>er</sup> octobre 1766. Ce privilège est suspendu par un arrêt du 29 juin 1780, mais Loliot obtient un bail de trois ans comme sous-fermier de la Ferme générale jusqu'en 1795, voire peut-être 1798 (Fig. ci-contre).

Deux bureaux sont créés :

- le bureau A, qui est le bureau de régie, porte de Tourny, au coin de la rue de la Corderie, transféré cours du Chapeau-Rouge en février 1769. Selon « l'avis au public » lors de l'ouverture, outre une partie de la ville, il dessert les faubourgs Saint-Seurin, des Chartrons, du Bacalan et du port de Lormont. Au niveau de la banlieue, il dessert Le Bouscat, Bruges, Le Vijeau, Eysines, Blanquefort, Caudéran, Mérignac, Pessac et Talence ;
- le bureau B, quant à lui, ouvert rue Leyteire, près la rue Saint-François, assure le service de l'autre partie de la ville, les faubourgs Sainte-Croix, Saint-Julien et Sainte-Eulalie. Pour ce qui est de la banlieue, il dessert La Bastide, Créon, Brane, Moulon, Grézillac, Ambarès et Carbon-Blanc.

Les deux bureaux sont réunis dans les mêmes locaux le 30 juin 1771, mais conservent cependant leur indicatif d'origine (Fig. ci-contre).

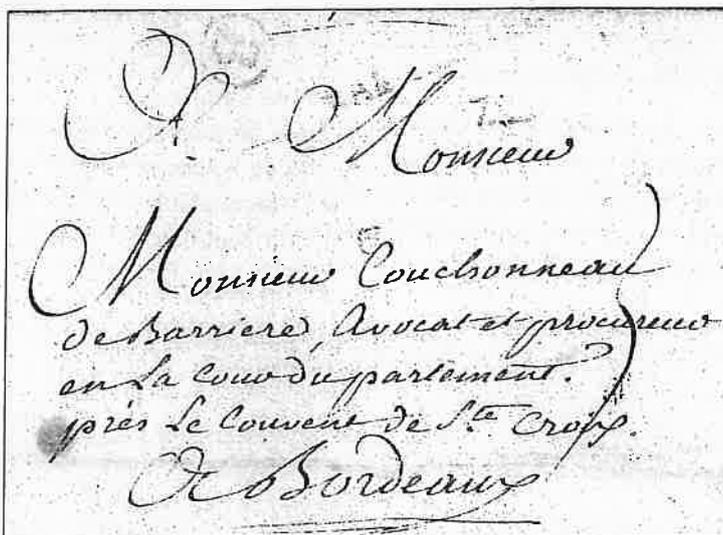
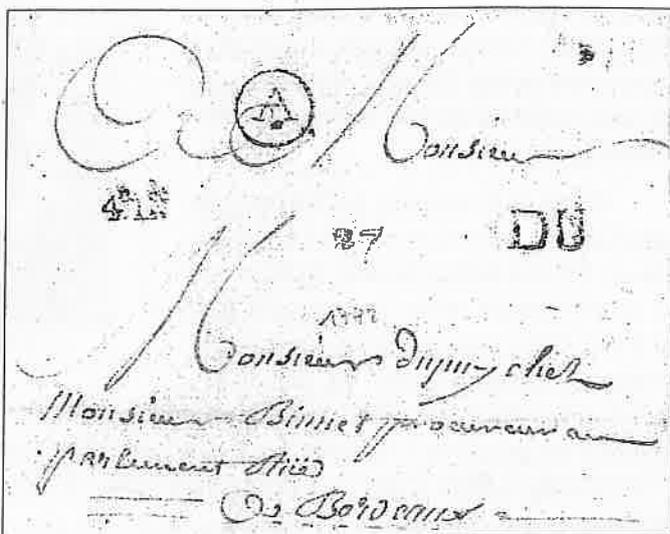
En 1766, il y a quatre levées et quatre distributions par jour en ville, puis, à partir de mars 1767, huit en été et sept en hiver. Le service de la banlieue est assuré une fois par jour. Au départ, le bureau A compte vingt-trois boîtes urbaines et le bureau B vingt, qui passent ensuite à vingt-trois. Après la fusion de 1771, il existe cinquante-quatre boîtes en ville. En banlieue, il y a environ trente boîtiers répartis sur cinq tournées. Des agents de liaison emportent le courrier du bureau général pour le remettre, en cours de route, à des piétons qui assurent la distribution. Le port de la lettre simple est fixé à 2 sols (3 pour la banlieue). Les plis à remettre à la Grande Poste doivent s'acquitter du montant de 1 sol d'avance.

La Petite Poste distribue (en port dû) les lettres en provenance des colonies qui lui sont remises par les capitaines des bateaux et transmet aux bateaux les lettres à destination des colonies contre paiement de 1 sol.

### LA PETITE POSTE DE LYON

Accordée par privilège du 14 septembre 1777 au sieur Dagron de La Motte, elle est établie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1778. Le bureau général est installé rue Saint-Antoine, dans la maison de la Commanderie. Il est par la suite transféré rue Saint-Dominique, puis place Louis-le-Grand (l'actuelle place Bellecour).

Les seize facteurs font tous les jours sept tournées, la première commençant à 6 heures en hiver et 5 heures en été. Il faut noter que, lors de celle-ci, ils ne sont pas munis de leur claquette afin « de ne pas interrompre inutilement



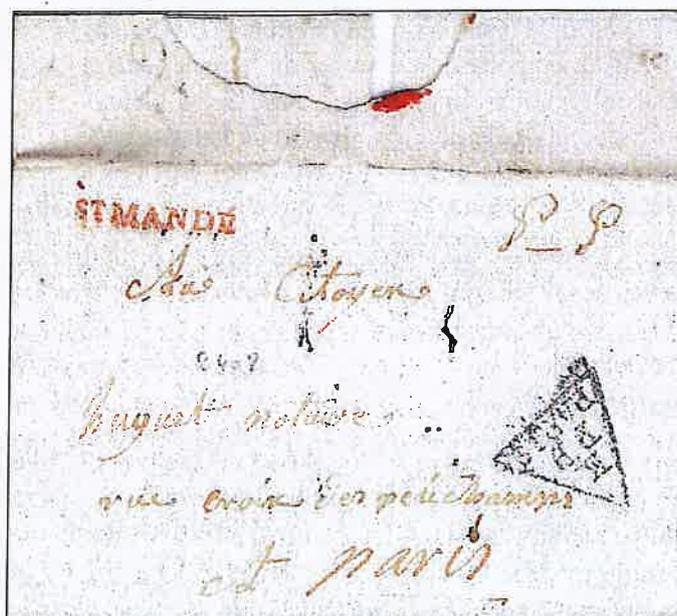
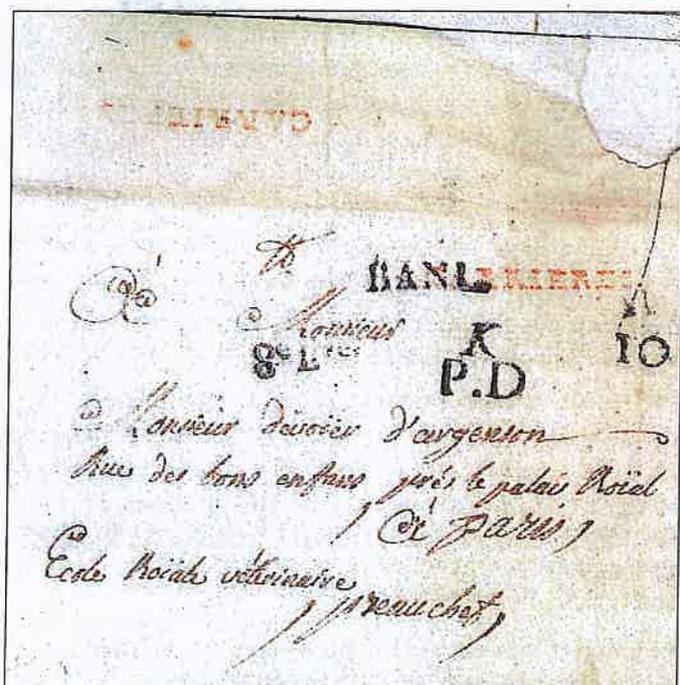
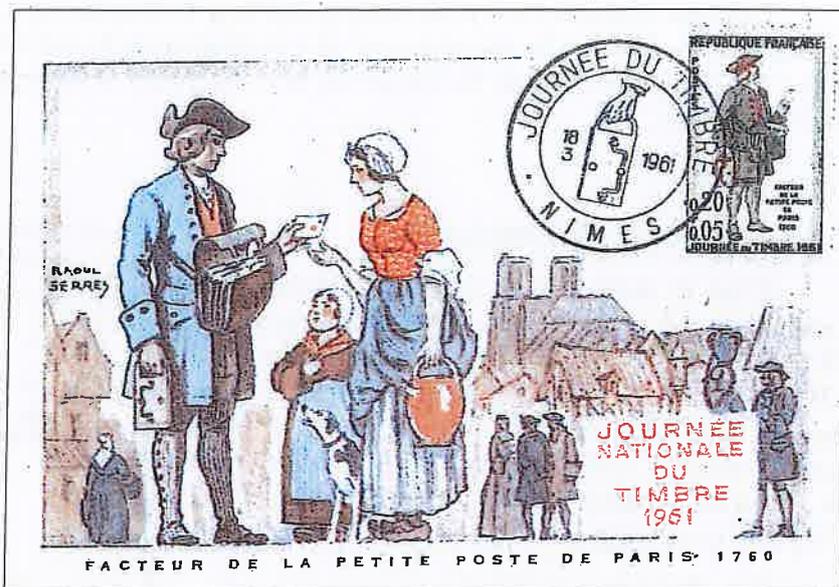
cabarets ou autrement » et il annonce son passage au moyen d'une « claquette » qu'il agite de la main (c'est l'illustration du cachet temporaire). Une fois parvenu au bureau, le sac est ouvert par le vérificateur; c'est lui qui appose sur les plis la marque spécifique à chaque facteur. Ensuite, des commissionnaires portent, à chacun des autres bureaux, les lettres qui lui sont destinées en vue de leur distribution (Fig. ci-contre).

Outre les marques indiquées plus haut (bureau, boîtier ou facteur) et les lettres en PP, les lettres portent l'indication du quantième du mois, au recto, en noir ou à sec. Cette marque est apposée par le bureau chargé du tri. Elle ne figure pas

sur les plis devant être distribués dans le même quartier. On trouve également l'indication de la levée, au recto et en noir ou à sec jusqu'en 1763, puis la couleur rouge fait également son apparition. Cette marque est apposée au bureau à l'arrivée du facteur. Cette indication disparaît en 1794 pour être remplacée au verso par celle de la distribution (six par jour) en noir, ou rarement en rouge.

L'acceptation, par dérogation au régime commun, de lettres en port dû émanant de personnes connues par les préposés, boîtiers ou facteurs sera admise, à charge pour l'employé de faire lui-même l'avance du port. Le pli est contresigné par l'expéditeur afin que l'employé soit en mesure de se faire rembourser l'avance faite sur ses deniers si le destinataire refusait la lettre. Ces lettres reçoivent les trois marques identiques à celles apposées sur le courrier en port payé, plus celle de port dû (PD). Le cas de lettres remises directement au bureau est peu fréquent. Lorsque la lettre a été remise à un facteur, sa marque est répétée au verso par le bureau, ce qui permet de suivre les comptes et de rembourser l'employé le cas échéant. Si la lettre est remise à un boîtier, deux possibilités existent : soit c'est le boîtier qui fait l'avance du port, et dans ce cas il répète sa marque au verso, soit c'est le facteur qui relève la boîte qui s'en charge après avoir réglé ses comptes avec le boîtier, le bureau procédant comme dans le cas précédent.

Le service de la banlieue, comme indiqué plus haut, est assuré par le bureau K. Il semble avoir été supprimé comme tel avant 1768 pour servir à des facteurs de la grande banlieue rattachés aux bureaux B, E, F, G, H et J, et ce jusqu'en 1790. À cette date, un décret de l'Assemblée nationale ayant augmenté les limites de Paris, les bureaux B, C, E, F, G, H et J comprennent des facteurs chargés de desservir la petite banlieue. Dès septembre 1790, un bureau des environs de Paris reprend l'indicatif K et centralise les correspondances de la grande banlieue (Fig. ci-dessous).



## LA PETITE POSTE DE ROUEN

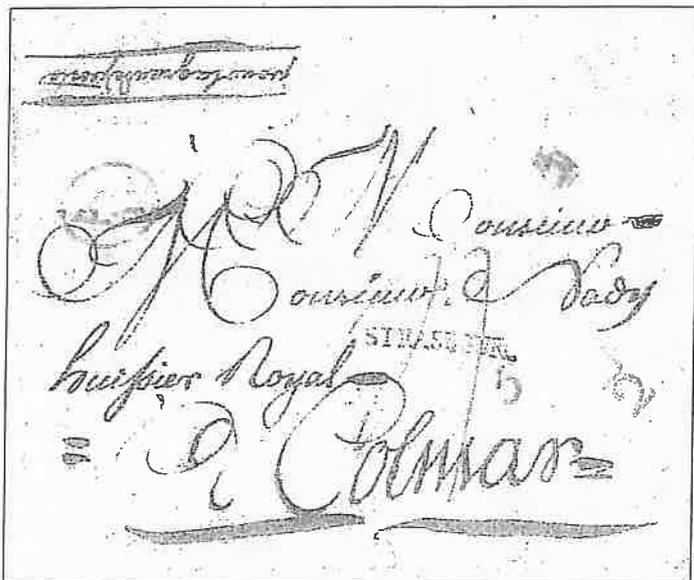
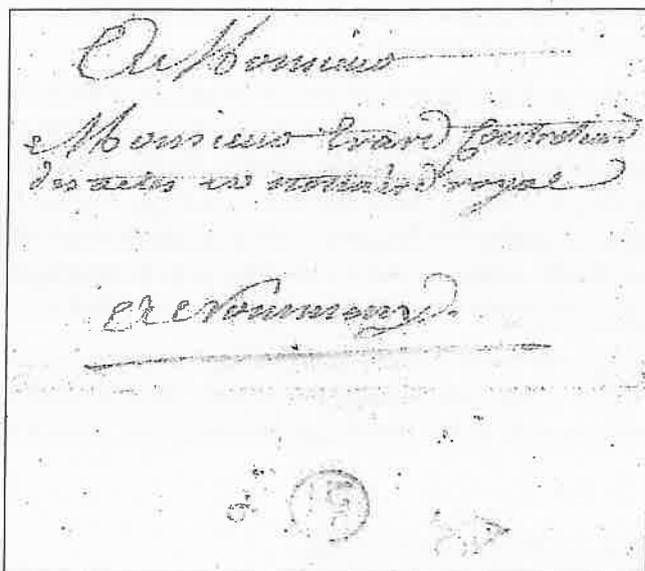
Suite au privilège accordé le 11 juillet 1778, elle ouvre le 17 décembre, sous la responsabilité du sieur Fleury, négociant. Outre l'intéressé, on note la présence d'un directeur-général et de douze facteurs. Le port de la lettre simple est de 2 sols (3 pour la banlieue), les lettres devant être remises à la Grande Poste acquittent en sus 1 sol d'avance. Il y a cinq levées et cinq distributions par jour (trois à Darnetal). Cinquante boîtes sont à la disposition du public en ville et dans les faubourgs, quarante lieux sont desservis une fois par jour en banlieue (Déville, Petit-Maromme, Grand-Maromme, Bonneville, Le Houlme, Malaunay, Saint-Maurice, Mont-aux-Malades, Le Tronqué, Saint-Aignan, Le Courtillet, Boisguillaume, Isneauville, La Muette, Quincampois, Bonsecours, Franqueville, Le Mesnil, Notre-Dame-de-Franqueville, Belbeuf, Bapeaume, Canteleu, Montigny, Saint-Georges, Quevillon, Dieppedalle, Sainte-Barbe, Croisset, Dernétal, Saint-Gilles, Carville, Longpaon, Saint-Léger-du-Bourdeny, Saint-Jacques-sur-Dernétal, Celloville, Saint-Aubin, Saint-Adrien, La Mi-Voie, L'Escure, Sotteville-les-Rouen).

Suite au décès de son mari en 1782, sa veuve lui succède. En 1785, elle doit affronter une coalition des facteurs qui menacent de quitter leur travail. Une grève d'un service public sous la royauté!

## LA PETITE POSTE DE NANCY

Le privilège est accordé à Pierre Thomas de Launay le 6 mars 1779. Il tente de faire fonctionner le service jusqu'en 1781, mais une mauvaise gestion le conduit à la ruine. Un rapport officiel affirme : « Les dépenses de son établissement doublent les recettes et c'est lui rendre service que d'en faire cesser l'existence » (Fig. ci-contre).

Un seul bureau fonctionne, avec vingt-quatre boîtes en ville et cinquante en banlieue. Comme dans les cas précédents, le port est fixé à 2 sols pour la lettre simple en ville et 3 pour la banlieue, les lettres devant être remises à la Grande Poste payant 1 sol supplémentaire.



## LA PETITE POSTE DE STRASBOURG

Elle est ouverte fin 1779 par Jean Louis Auvrest, licencié de l'université, suite au privilège accordé le 11 avril. Le bureau général est installé rue des Juifs et fonctionne avec quatorze facteurs. Quarante-deux boîtes sont mises à disposition en ville, dans les faubourgs et à la citadelle. Cent soixante-deux lieux situés dans les environs dans un rayon de 6 lieues sont également desservis. Comme pour les autres services, le port de la lettre simple est fixé à 2 sols (3 pour la citadelle et la banlieue) et les lettres destinées à la Grande Poste acquittent 1 sol d'avance. Le service n'est guère rentable et ferme définitivement le 1<sup>er</sup> mai 1781 (« Les dettes qu'il a contractées n'ont été la suite d'aucune inconduite », mais les clients sont bien trop rares) (Fig. ci-contre).

## LA PETITE POSTE DE MARSEILLE

Par arrêt du Conseil du Roi du 13 septembre 1777, Loliot, qui exploite déjà le service à Bordeaux, obtient celui de Marseille. Fait surprenant, il n'exploite pas son privilège et se le voit retirer par l'arrêt du 28 juin 1780, commun pour toutes les Petites Postes. Le 9 août 1781, un autre arrêt autorise les administrateurs généraux des Postes à ouvrir une Petite Poste à Marseille qui est concédée, par un bail de dix ans (trois dans les autres cas!), à Étienne de Lissal de Dammartin, employé à la Caisse d'escompte de Paris, associé à J. B. Ogier de la Cotterie, bourgeois local.

les dames qui seront encore dans les bras du sommeil ». Les tournées suivantes interviennent à 8 heures (7 en été), 10 heures, midi, 2 heures, 4 heures et 6 heures de l'après-midi. Il existe soixante-dix boîtes numérotées à partir de 32 pour éviter de confondre leur marque avec celle du quantième. Le bureau général dispose d'un cachet composé d'un L surmonté d'une couronne, dans un cercle. Les facteurs sont identifiés par une lettre de l'alphabet, à l'exception du L (Fig. ci-contre).

Toutes les lettres sont en général revêtues de trois timbres (cachets) : celui du boîtier, du facteur ou du bureau général, puis celui de la levée, enfin celui de la date du jour. Un quatrième timbre (PD) est apposé sur les lettres en port dû. Lorsque la Ferme générale prendra l'exploitation du service, des timbres Port Dû et Port Payé seront utilisés.

En banlieue, le service dessert le Moulin à Vent, Faisin, Bron, Vénissieux, Meyzieu, Dessines, Villeurbanne, Saint-Foi, Chaponost, Oullins, Saint-Genis-Laval, Brignais, Vourlés, Millery, Érigny, Pierre-Bénite, Francheville, Tassin, Saint-Genis-les-Ollières, Charly, Écully, Dardilly, Grange-Blanche, Les Massues, Limonest, Saint-Didier, Saint-Cyr, Collonges, Saint-Rambert, La Pape, Miribel, Sathonay, Fontaines, Saint-Martin, Neuville, Calluire-et-Cuire, soit trente-huit localités dont nous avons respecté l'orthographe de l'époque. Le service a lieu une fois par jour en hiver et deux en été. Le courrier pour la campagne doit être remis la veille aux boîtiers ou aux facteurs, soit le jour même avant 7 heures du matin (6 heures l'été) au bureau général.

Le tarif est de 2 sous pour les lettres simples ou avec enveloppes pour la ville et les faubourgs de Lyon, 3 sous pour celles à destination ou en provenance de la campagne. Les plis devant être remis à la Grande Poste, en provenance de la ville et des faubourgs, doivent payer 1 sou d'avance.

#### LA PETITE POSTE DE NANTES

Le privilège est accordé le 6 octobre 1777 à Charles Mangin, architecte et homme d'affaires, qui confie la gestion du service à son fils Louis Victor. Le bureau général, doté de la lettre A, est ouvert quai de la Poterne, puis rue Dauphine. Il emploie un contrôleur et neuf préposés (six pour la ville et ses faubourgs, et trois pour la banlieue). Le service de la banlieue utilise l'indicatif K. Les six facteurs de la ville effectuent six levées et six distributions journalières. On compte quatre-vingt-cinq boîtes numérotées de 1 à 85, cinquante-huit en ville et vingt-sept à la campagne (avec l'indicatif B) (Fig. ci-contre).



En 1790, il y a quatre tournées organisées, les trois premières tous les jours sauf le dimanche, la dernière uniquement les lundis et jeudis : Vertou, La Haye-(Fouassière), Haute-Goulaine, Basse-Goulaine, Saint-Sébastien, La Louée/Rezé, Les Couëts, Bouguenais, Bouaye, Saint-Aignan, Pont-Saint-Martin, Villeneuve, Les Sorinières/Chantenay, Saint-Herblain, Indre, Couëron, Sautron, La Chapelle-sur-Erdre, Orvault/Saint-Donatien, Carquefou, Mauves, Doulon, La Colinière, Sainte-Luce, Thouaré.

Le port pour la lettre simple est fixé à 2 sols en ville et 3 pour la banlieue.

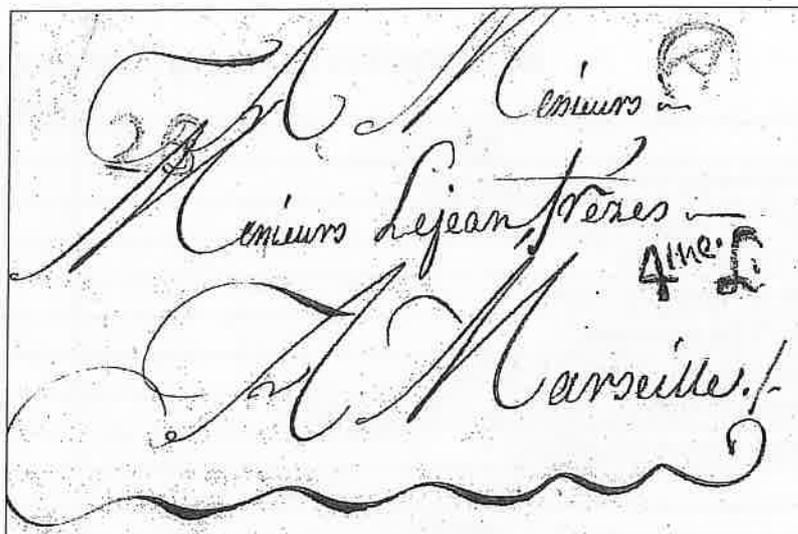
En 1780, Loliot, qui est déjà chargé de la Petite Poste de Bordeaux (et qui aurait déposé une demande non suivie d'effet en 1768), se voit concéder par la Ferme générale le bail de Nantes et embauche Mangin comme directeur (!).



## NOUVEAUTES DE France PARUES ET A PARAITRE

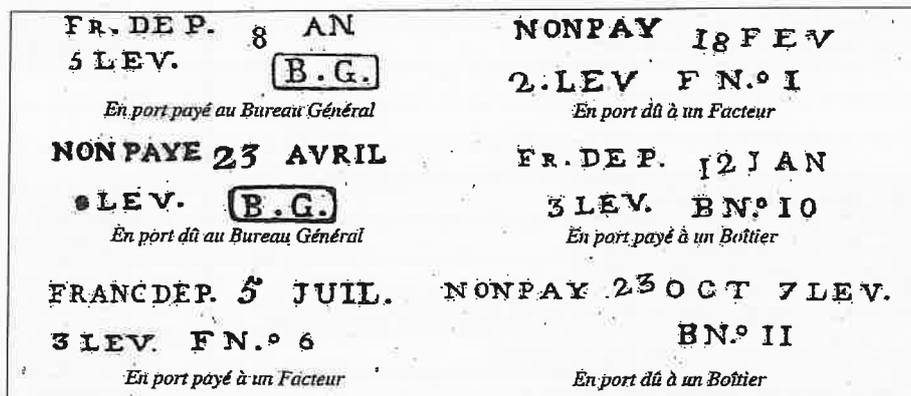
|   | Date d'émission | Faciale | Tirage    |
|---|-----------------|---------|-----------|
| <b>mars-17</b>  |                 |         |           |
| Montmartre "Salon de printemps"                         | 13/03/2017      | 0,73 €  | 1 500 000 |
| Bloc "Capitales europeennes"                            | 13/03/2017      | 3,40 €  | 200 000   |
| Germaine Rivière  | 13/03/2017      | 1,10 €  | 900 000   |
| Fête du timbre "la valse"                               | 13/03/2017      | 0,73 €  | 1 000 016 |
| Bloc "Fête du timbre"                                   | 13/03/2017      | 1,46 €  | 500 000   |
| Crédit au commerce et à l'industrie                     | 14/03/2017      | 0,85 €  | 800 016   |
| Cinquante cinq ans du cessez le feu en Algérie          | 15/03/2017      | 1,30 €  | 701 400   |
| Maurice Faure 1922/2014                                 | 25/03/2017      | 0,85 €  | 900 000   |
| <b>avr-17</b>   |                 |         |           |
| Carnet "Masques Série Photographique "Durazzo""         | 01/04/2017      | 8,76 €  | 3 200 000 |
| Métiers d'art "ferronnier"                              | 03/04/2017      | 0,73 €  | 1 000 020 |
| Bloc "Bataille de Vimy"                                 | 10/04/2017      | 2,15 €  | 450 000   |
| 1917/2017 Le chemin des Dames                           | 18/04/2017      | 2,20 €  | 450 000   |
| Jean-Baptiste Charcot 1867/1936                         | 24/04/2017      | 1,30 €  | 1 000 000 |
| L'univers connecté concours l'épine                     | 28/04/2017      | 1,30 €  | 1 000 020 |
| Carnet "Fleurs et métiers d'art"                        | 29/04/2017      | 8,76 €  | 2 700 000 |
| <b>mai-17</b>   |                 |         |           |
| Cholet "90é congrès de la FFAP                          | 02/05/2017      | 0,73 €  | 1 200 024 |
| Carnet "La croix-rouge Française"                       | 06/05/2017      | 7,84 €  | 500 000   |
| Candidatee de Paris au JO 2024                          | 15/05/2017      | 0,73 €  | 1 000 020 |
| "Europa" Cateau de Chamborg, Azay le Rideau, Chenonceau | 15/05/2017      | 1,10 €  | 900 000   |
| Coupe de France de football 1917/2017                   | 22/05/2017      | 0,73 €  | 1 000 020 |
| Abbatiale de Saint Benoît sur Loire                     | 22/05/2017      | 0,73 €  | 1 100 016 |
| "série nature" Coccinelle                               | 22/05/2017      | 0,73 €  | 1 000 020 |
| Bloc "Les insectes"                                     | 22/05/2017      | 2,92 €  | 450 000   |
| Société de sauvetage en mer "50ans"                     | 26/05/2017      | 0,85 €  | 1 000 440 |
| Lions International                                     | 29/05/2017      | 0,85 €  | 1 000 020 |
| <b>juin-17</b>  |                 |         |           |
| Carnet "Lafête Foraine"                                 | 03/06/2017      | 8,76 €  | 2 700 000 |
| 1817 Invention du ciment artificiel                     | 06/06/2017      | 1,30 €  | 9 000 018 |
| Jeanne Bardey 1872/1954                                 | 06/06/2017      | 1,70 €  | 8 000 010 |
| Entée en guerre des Etats-Unis 1917/2017                | 26/06/2017      | 1,30 €  | 900 000   |
| Joachim Murat 1767/1815 "Roi de Naples"                 | 26/06/2017      | 0,85 €  | 900 000   |
| Hippodrome de Rambouillet                               | 26/06/2017      | 0,73 €  | 1 000 020 |
| France-Philippines 70é anniversaire "Vitalis"           | 27/06/2017      | 0,85 €  | 900 018   |
| France-Philippines 70é anniversaire "Villon"            | 27/06/2017      | 1,30 €  | 900 018   |

Le bureau général est installé à l'angle de la Canebière et du Cul-de-Bœuf, puis rue de Jérusalem, enfin place de Vivaux. Douze facteurs assurent sept levées et distributions journalières en six tournées. Le tarif est identique à celui des villes précédentes. Selon le bail, les limites de la concession sont les suivantes : toute la côte depuis Niolon jusqu'au cap Laneau, une ligne tirée de ce cap à Saint-Marcel-les-Famois, La Treille, Allauch, Mimet, Notre-Dame-du-Pilon, Simiane, Septèmes, Les Pennes et Niolon. Le numéro de boîte le plus élevé recensé par L. Lenain est le 56 (Fig. ci-contre).



### LA PETITE POSTE DE LILLE

Dernière à être autorisée, elle est concédée à Joseph Paris, chevalier de Lespinard, qui s'est auparavant vu rejeter les quatre demandes formulées en 1767, 1769, 1779 et 1783. Les raisons de ces refus, assez semblables à chaque fois, sont à signaler : « Chaque particulier emploie ses domestiques tant pour son courrier que pour faire annoncer les mariages. Quant aux enterrements, ce sont les baillis des paroisses qui font les invitations et qui ont joui de tout temps de ce droit... la plus grande distance entre la porte des malades [actuelle porte de Paris] jusqu'à celle de Saint-André se parcourt en moins d'une demi-heure... » (réponse du 23 novembre 1767). Le service commence le mardi 13 avril à midi (Fig. ci-contre).



Le bureau central est situé au 489 rue de l'Abbaye de Loos, au domicile du concessionnaire (actuellement rue Jean-Jacques-Rousseau). Il est ouvert tous les jours de 7 heures à 19 heures en hiver et de 6 heures à 20 heures en été. Selon la saison, sept ou huit levées et distributions sont assurées en ville, deux par jour pour la banlieue. Il y a neuf facteurs (cinq pour la ville et quatre pour la banlieue). Les boîtiers (soixante et un dans Lille dont cinq dans les faubourgs) doivent tenir boutique ouverte dès 7 heures (6 heures en été) et reçoivent une rémunération de 3 deniers par lettre qui leur est remise. Au total, la Petite Poste finit par desservir, en plus des huit quartiers de Lille, cent vingt-huit localités des environs. Les marques rencontrées sur les lettres sont très différentes de celles utilisées par les autres Petites Postes.

Le directeur, ami du chevalier d'Éon, est accusé d'espionnage et la Petite Poste fermée par un arrêté des Représentants du Peuple du 30 août 1793. Il échappe à l'échafaud et s'adonne à l'aérostatique !

### Bibliographie

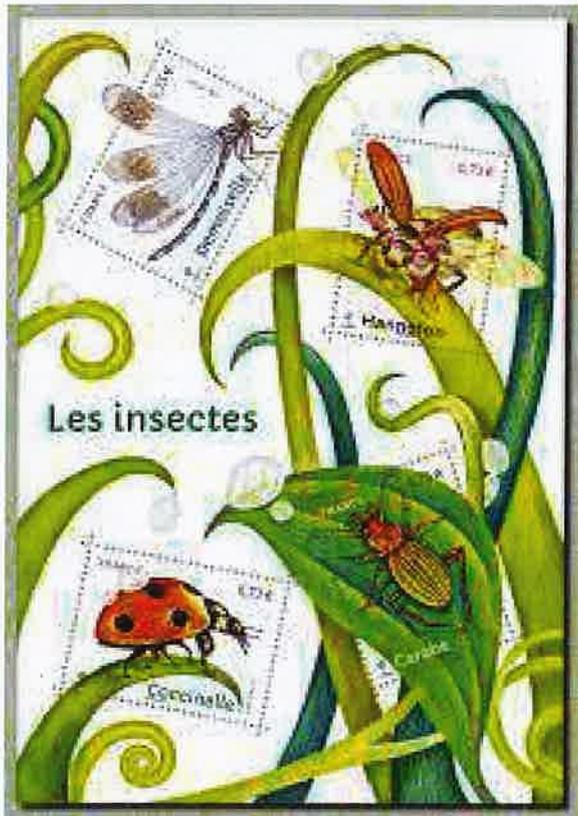
LENAIN (Louis), *La Poste de l'Ancienne France des origines à 1791*, Arles, s. n., 1965.

REY (Pierre Dominique) et LAIRAUD (Jean-Pierre), *Monographie postale du département de la Gironde des origines à 1876*, s. l., s. n., avril 1983.

*Catalogue de l'exposition Europhi-Lille 93*, 66<sup>e</sup> congrès de la FSPF.

Catalogues divers de ventes sur offres.

# Timbres parus et à paraître



# Timbres parus et à paraître

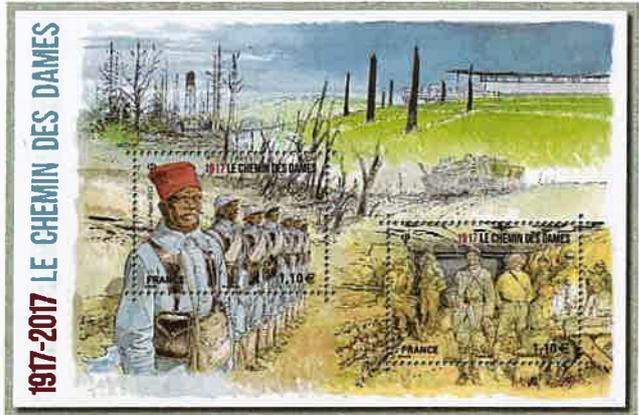


La Croix-Rouge française  
vous remercie  
pour votre soutien.



croix-rouge  
française

Unité Neutralité  
Humanité Impartialité  
Volontariat Universalité  
Indépendance



## Nouvelles de l'Amicale



### **Bibliothèque :**

#### **Catalogue mondial « Les timbres de l'année 2016 » : Yvert et Tellier**

Ce volume de 648 pages en couleur (format 21x27cm) il est l'un de rares au monde à présenter les visuels de tous les timbres et de tous les blocs feuillets émis dans l'année ; pour chacun d'entre eux il y a une cote. Avec tous les événements de l'année sportifs, religieux, historiques, ce catalogue est l'outil idéal pour les thématistes et tous ceux qui veulent avoir une vision globale de la philatélie à un moment donné.

#### **Timbres d'Océanie de Aitutaki à Victoria : Yvert et Tellier 2017**

Bandeau vert

Ce volume de 1368 pages en couleur (format 21x27cm), il rassemble l'intégralité des pays de ce continent et reproduit, en couleurs, les timbres émis de 1849 à nos jours. Toutes les côtes ont été mises à jour et témoignent de l'intérêt que suscitent bon nombre de ces régions du monde auprès des collectionneurs. En plus produit, l'éditeur indique un zoom sur la Nouvelle-Zélande avec 1400 visuels supplémentaires !

### **Réunions du dimanche**

Réunions le dimanche matin de 9h à 11h45 à la Maison des Associations au Moulin de la Bièvre, sise 73 avenue Larroumès. L'accès à notre salle située au deuxième étage (avec ascenseur), se fait par la porte à droite en pénétrant dans la cour du Moulin.

**2017 :** - 4 juin - 18 juin - pas de réunion en juillet et août - 3 septembre - 17 septembre - 1 octobre - 15 octobre - 5 novembre - 19 novembre - **BOURSE MULTI-COLLECTIONS** le 26 novembre - 3 décembre - 17 décembre

### **Abonnements aux revues philatéliques**

- |                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| - L'Echo de la Timbrologie   | - Atout Timbres. |
| - Timbres Magazine           | - La Gazette     |
| - Bulletin mensuel Champion. |                  |

Voir Jean-Pierre COLLETER présent aux réunions le dimanche matin.

**Salon « PARIS-PHILEX »** : ce nouveau rendez-vous philatélique réunira tous les acteurs de l'univers du timbre, à Paris Expo Porte de Versailles, du 7 au 10 juin 2018. La manifestation proposera aux visiteurs :

- Le championnat de France
- Le 91<sup>o</sup> congrès de la FFAP
- Des stands de négociants français et étrangers
- Des postes internationales
- Stand de La Poste avec émissions premier jour
- Stands de partenaires philatéliques, dont l'Académie de Philatélie qui fêtera ses 90 ans.

## VU SUR LE NET

### **CLUB PHILATELIQUE BRIOCHAIN** <http://www.cpb22.fr/>

C'est un site agréable à consulter avec une mention spéciale pour son concours Art Postal d'Armor 2017, il y a des idées à prendre. Né en 1962, l'art postal donne une liberté totale de création et d'inventivité. Cette pratique peut amener des jeunes à notre passion des timbres. A noter que pour le prochain concours vous pouvez participer en envoyant vos œuvres avant le 13 mars 2018, bon courage ! Il y a une rubrique concernant la philatélie thématique susceptible, là aussi, d'attirer des collectionneurs. Ce club a également une section sur la placomusophilie, c'est-à-dire la collection des muselets de champagne.

### **Timbres de collection à des prix très attractifs:** <http://www.tmphilatelic.com/fr/>

Ce site, dans la rubrique « affranchissement », propose des lots de timbres neuf en francs ou en euros sous leur valeur faciale. Chaque lot contient 200 timbres neufs, les timbres en francs sont vendus 30% sous faciale et 20% ceux en euros.

### **VENTE D'OBJETS DE COLLECTION :** [HTTP://WWW.ARCHINE.COM/](http://www.archine.com/)

Afin de vendre sans frais ni commission des objets de collection ce site est fait pour vous ; cartes postale, timbres et monnaies etc, mais malgré des prix attractifs les timbres restent de nombreux jours en vente avant de trouver preneur

### **Timbres phosphorescent :** <http://blog-philatelie-timbrepfosphonewsblogspotfr/>

Dans ce blog philatélique on peut trouver des nouveautés phosphorescentes et autres sujets philatéliques On vous montre l'endroit exact des barres phosphorescente sur les timbres et ceux qui en sont dépourvus

**NE PAS OUBLIER QUE COLLECTIONNER NE VEUT PAS DIRE ENTASSER MAIS  
CHERCHER, SÉLECTIONNER, ÉTUDIER, LIRE, OBSERVER, ÉCOUTER, ET  
TRANSMETTRE !**



Maison des Associations Culturelles  
73 ave Larroumès  
94240 L'Haÿ-les-Roses  
01 49.08 98 13

APH  
aphayweb@gmail.com

## ***Amicale Philatélique de L'Haÿ-les-Roses***

Association affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques N°438-I

Réunions des adhérents

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois**

73 ave Larroumès A droite dans la cour 94240 L'Haÿ-les-Roses

**de 9h00 à 12h00**

**Réservation des nouveautés de France et du monde**

**Accès à la bibliothèque**

(Presse philatélique, catalogues du monde entier, ouvrages spécialisés)

**Matériel philatélique et Cartophile**

**Section jeunes philatélistes**

Adhésion : adultes 10€ / jeunes (-21 ans) : 6€  
Cotisation annuelle : adultes : ~~22~~€ / jeunes 5€

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Le Président : Sauveur CAMILLERI**

59, rue de Wissous - 91320 Wissous - 06.63.38.66.85

**Le secrétaire général : Philippe HOUTTEMANE**

17, rue Gustave Caillebote - Domaine de Balizy - 91160 Longjumeau

Tel : 01.64.48.96.80

**La Trésorière : Anouk GALTAYRIES**

9 rue des Jardins - 94240 L'Haÿ-les-Roses

**Le Rédacteur en chef : Luc PEYRE**

47 avenue Flouquet - 94240 L'Haÿ Les Roses - 01.43.50.90.51

Vous pouvez aussi visiter notre site web :

[www.aphayweb.fr](http://www.aphayweb.fr)